



NET VAP

**NETTOYANT DÉGRAISSANT POUR NETTOYEUR HAUTE PRESSION
EAU FROIDE - EAU CHAUDE - VAPEUR
FORMULATION EXEMPTÉ DE SOUDE ET POTASSE
QUALITÉ ALIMENTAIRE**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 1,07 +/- 0,02

Odeur : légère

Couleur : incolore à opalescent

pH : 13 +/- 0,5

Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

Spécialement étudié pour l'utilisation en machines haute pression eau froide, eau chaude, vapeur, **NET VAP** apporte une action rapide d'émulsion profonde des graisses, crasses, boues et saletés diverses.

Avantages : sa haute teneur en matières actives autorise une dilution importante selon les problèmes à résoudre, rendant ainsi **NET VAP** très économique. Sa miscibilité est immédiate et la stabilité de la dilution est excellente. Sans réactions secondaires sur les métaux, alliages légers, peintures, vernis, plastiques, caoutchoucs, joints, etc..., s'utilise sans précautions spéciales aussi bien en intérieur qu'en extérieur et peut également être mis en œuvre à la brosse, par immersion ou pulvérisation.

Domaines d'utilisation : nettoyage et dégraissage de poids lourds, engins, matériels agricoles, pièces mécaniques en atelier, etc....

Alimentarité : **NET VAP** est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

Utilisation de NET VAP suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Machines haute pression eau froide.	De 4 % à 6 % dans de l'eau.	Mettre NET VAP dans le réservoir à détergent de l'appareil. Régler au dosage souhaité à l'aide du bouton prévu à cet effet de manière à obtenir le dosage ci-contre en sortie de lance.
Machines haute pression eau chaude ou vapeur.	De 2 % à 5 % dans de l'eau.	Mettre NET VAP dans le réservoir à détergent de l'appareil. Régler au dosage souhaité à l'aide du bouton prévu à cet effet de manière à obtenir le dosage ci-contre en sortie de lance.

Biodégradabilité : l'agent de surface non ionique présent dans la formulation est conforme au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. Étant donné le caractère alcalin du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents acides. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias - BP 9 - 26320 St Marcel-lès-Valence

Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46

e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com

S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 - APE 4671Z

N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en-Velin (69).

D.A.C.D.

Partenaire · Chimie · Environnement



Recommandations : conformément à la législation en vigueur, dans le cas d'une utilisation sur du matériel ayant un contact alimentaire, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Port de gants de protection recommandé. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.